



centre d'information et de ressources
pour les musiques actuelles

Semaine administrative

Programme : Une semaine de 4 jours dédiée à l'administration du spectacle : les assurances du spectacles d'une part, la gestion de la paie d'autre part

Contenu : cette "semaine" regroupe deux stages Irma sur des thèmes d'administration du spectacle :

- Assurances et responsabilité dans le spectacle

Objectifs

Savoir évaluer le risque dans la production de spectacles. Savoir lire et comprendre les différentes conventions d'assurance. Apprendre à travailler et à dialoguer avec ses interlocuteurs.

Définir les notions générales de l'assurance

- La notion de risque
- Définition et acteurs de l'assurance
- Présentation du contrat
- Quelle est la marchandise de l'assureur ?

Identifier les responsabilités

- La notion de tiers, préjudices corporels, dommages consécutifs, coût et franchise...

Évaluer les dommages

- Tous risques: matériel, instruments, valeur à neuf/agréee...
- Règle proportionnelle
- Taux, durée, valeur

Comprendre les assurances des préjudices financiers

- Multirisques salles de spectacles,
- Perte d'exploitation après fermeture administrative...
- Annulation - Assurance temporaire

Évaluer les risques spécifiques

- La chronologie comme critère (frais, recette, intempéries, force majeure et cas fortuits ...)

Estimer l'assurance de personnes

- Prévoyance, garantie artistes, assistance artistes étrangers, ...

Intervention : Vanessa Chapuis (directrice générale Arteo Courtage).

- Gestion de la paie dans le spectacle vivant

Objectifs

Approfondir ses connaissances du droit du travail dans le secteur culturel et de la paie dans le spectacle vivant.

Être capable d'organiser la chaîne des tâches en matière d'emploi dans le secteur culturel et, en particulier, d'intermittents du spectacle. Effectuer différentes simulations pour bien intégrer les mécanismes de la paie.

Savoir assurer une « veille technique » en matière de législation sociale et de conventions collectives et savoir utiliser les sites dédiés. Savoir intégrer les informations dans sa pratique.



centre d'information et de ressources
pour les musiques actuelles

Déterminer les éléments du salaire

- Rappel des obligations de l'employeur
- Identifier les éléments du bulletin de salaire
- Distinguer les différentes assiettes et bases
- Savoir traiter les particularités de la rémunération des artistes et des techniciens intermittents

Comprendre et calculer les bases de cotisations du salaire

- Comprendre et calculer l'incidence des plafonds (principes, cas particuliers, régularisation)
- Comprendre et calculer le détail des bases par caisse et par catégorie de salariés
- Appliquer les obligations conventionnelles
- Évaluer l'impact du contrat de travail sur les autres documents (AEM, le certificat Congés Spectacles)
- Analyser et traiter les frais professionnels et les avantages en nature

Les états récapitulatifs

- Planifier les déclarations sociales
- Lister les différents documents obligatoires à éditer

Intervention : Sophie Hattier (formatrice Le Bureau).

Public concerné : opérateurs de paie du secteur culturel, comptables, administrateurs, toute personne en charge de l'administration d'une structure du secteur culturel.

Pré-requis : avoir une expérience de gestion de la paie

Modalités d'évaluation : attestation de suivi, bilans à chaud et à froid

Moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéo projections, documentation et supports papier, études et exercices de cas pratiques.

Supports de cours, documentation : documents fournis par l'Irma

Effectif : maximum de 10 stagiaires

Lieu : IRMA 22 rue Soleillet 75020 Paris

Durée : 4 jours (28 heures)